

Dominique Gillot, présidente de la Fédération générale des Pep

"Les personnes handicapées doivent pouvoir bénéficier de vacances sans surcoût cet été"

Publié le 25/05/20 - 16h31

Dominique Gillot anime une mission sur la question des vacances et du répit estival pour les familles touchées par le handicap à l'issue du confinement. Le groupe de travail interassociatif propose des solutions exceptionnelles et innovantes.



Hospimedia : "Pourquoi le droit aux vacances des personnes en situation de handicap doit-il bénéficier cette année d'une attention particulière ?

Dominique Gillot : Parce que les personnes en situation de handicap et leur famille ont été durement impactées par le confinement et qu'au droit aux vacances de chacun s'ajoute, plus encore pour elles, un besoin de répit. À la Fédération générale des Pep (FGPep) nous avons une vision très large de la question puisque nous gérons trois secteurs : des établissements médico-sociaux dans le handicap et la protection de l'enfance, des politiques éducatives et sociales de proximité pour la petite enfance et le périscolaire et une offre éducative en vacances-loisirs-culture tout public mais qui, depuis deux ans, fait de gros efforts pour être au maximum inclusive. Dès le mois d'avril, nous avons commencé à réfléchir sur la façon dont ce secteur pourrait s'organiser cet été et j'ai clairement demandé à mes équipes de tout faire pour inclure un maximum d'enfants handicapés dont je sais que les familles ont parfois payé un lourd tribut à la crise sanitaire. Le 23 avril, j'ai clairement exprimé dans une tribune (à télécharger ci-dessous) ma position qui concerne tous les enfants mais encore plus ceux qui sont en situation de handicap. Ils ont besoin de se retrouver dans un cadre éducatif, ludique et bienveillant pour renouer avec la vie collective, retrouver goût à la vie avec les autres, puiser en eux ces ressources qui construiront leur confiance en eux... bref avoir de vraies vacances dans toutes leurs dimensions.

H. : Vous avez été chargée d'une mission *ad hoc* par Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées...

D. G. : Le 24 avril, nous avons comme toutes les semaines depuis le début de la crise une visioconférence du secteur handicap avec Sophie Cluzel où Pascal Jacob, président d'Handidactique, a posé la question des vacances. J'ai fait part des intentions de la fédération tandis que Prosper Teboul, directeur d'APF France handicap, indiquait qu'il avait plus de 1 000 dossiers de vacances adaptés en *stand-by* auquel il faudrait probablement renoncer au vu de la double contrainte, sanitaire liée au Covid-19 et celle propre au secteur des vacances adaptées organisées (VAO) avec notamment les visites de conformité qui s'imposent deux mois avant le début du séjour. Sophie Cluzel, nous a chargés, Prosper et moi-même, d'une mission sur la question. Nous avons évidemment travaillé avec tous les acteurs du secteurs : Apajh, Unapei, groupement des

opérateurs VAO... À partir du 5 mai, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) s'est jointe à nos travaux. Nous avons décidé de réfléchir à toutes les solutions souples qui permettraient d'offrir du répit mais aussi un dépaysement aux enfants, aux personnes handicapées, et aux familles qui le souhaitent. Dans nos associations, nous avons chacun inventorié les lieux accessibles qui pourraient être exceptionnellement utilisés cette année afin d'établir une cartographie qu'APF France handicap est en train de finaliser. Puis nous avons essayé d'évaluer tous les freins en matière administrative, financière et de ressources humaines qui devraient être levés pour pouvoir inventer des solutions innovantes cet été.

H. : Quelles sont les propositions qui émergent et les verrous à faire sauter pour y parvenir ?

D. G. : La première proposition consiste à assouplir les règles pour les VAO cet été. La seconde vise à ouvrir de nouveaux lieux pour proposer des dépaysements de proximité par exemple dans des internats d'instituts médico-éducatifs (IME) fermés ou de maison d'enfants à caractère social (Mecs) disponibles au moment où les résidents habituels sont en séjour de vacances ailleurs. Selon le public ou les sensibilités de chacun, il peut y avoir une offre de vacances inclusives, c'est la position que la FGPEP travaille avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) ou une offre plus dédiée au secteur. Il faudra régler des questions liées à l'investissement dans l'encadrement car nous devons dédier des équipes aux nouveaux lieux de vacances répit qui pourraient être proposés. De plus, avec les mesures sanitaires, nous obligerons à recourir à plus de monde rapporté au nombre de personnes accueillies dans les équipements qui fonctionnent habituellement. Il faudra également régler la question du coût des transports avec les nouvelles règles sanitaires. Les personnes et les enfants handicapés doivent pouvoir bénéficier de vacances sans surcoût cet été. Nous sommes en train de finaliser les propositions qui seront soumises à l'arbitrage ministériel."

Liens et documents associés

- [La tribune vacances de Dominique Gillot \[PDF\]](#)

Propos recueillis par Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>